

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu de votre dossier médical. Afin de satisfaire votre demande, merci de compléter ce document et de le retourner à :

Clinique de l'Essonne, Direction, 1-5 rue de la Clairière, 91024 Evry-Courcouronnes Cedex

I. IDENTITE DU DEMANDEUR

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur (*pour les femmes mariées, préciser le nom de jeune fille*):

Nom de naissance : Nom d'usage :

Prénom : Né(e) le : / /

Domicilié(e) à :

N° téléphone : N° portable :

Adresse mail :

Agissant en tant que :

- Patient
- Représentant légal (père, mère, tuteur) de :
Nom : Prénom :
- Ayants droits de :
Nom : Prénom :
Nom de jeune fille :
Né(e) le : / / Décédé(e) le :

Motifs de la demande (*uniquement si le patient est décédé*) :

- Connaître les causes de la mort
- Défendre la mémoire du défunt. Précisez :
- Faire valoir ses droits. Précisez :

II. HOSPITALISATION

- Hospitalisation à la Clinique de l'Essonne
- OU**
- Hospitalisation au Centre de Rééducation Fonctionnelle

Période d'hospitalisation (approximatif) : / / Nom du chirurgien / service :

III. DEMANDE LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Le compte rendu d'hospitalisation du / / au / /
- Autre(s) document(s) (préciser) :

IV. MODALITES DE COMMUNICATION

- Envoi des copies à votre domicile
- Remise sur place des copies
- Consultation sur place (un accompagnement médical peut vous être proposé)
- Messagerie sécurisée
- Dossier Médical Partagé (DMP) / Mon espace santé

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre à cette demande les pièces justificatives demandées, vous trouverez **au verso** la liste des pièces nécessaires.

A Le / / Signature :

→ **En cas de seconde demande, la communication du dossier sera facturée au tarif forfaitaire de 20€**

Pensez à l'environnement. N'imprimez que si cela est indispensable.

Ce document est la propriété du Groupe Almaviva Santé et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation.

« L'accès au dossier médical d'un patient décédé par ses ayants droits n'est possible qu'aux motifs suivants et sous réserve que la personne décédée n'ait pas exprimé sa volonté de ne pas donner l'accès à son dossier » :

- **Connaître les causes de la mort***
- **Défendre la mémoire du défunt** (à préciser) *
- **Faire valoir ses droits** (à préciser) *

* Seul(s) le(s) document(s) permettant de répondre au(x) motif(s) invoqué(s) sera(ont) communiqué(s).

PIECES JUSTIFICATIVES

<input type="checkbox"/> Patient	Photocopie de pièce d'identité
<input type="checkbox"/> Représentant légal (père, mère, tuteur) :	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie de pièce d'identité du mineur et des parents ou du responsable de l'autorité parentale - Autorisation du mineur de transmettre le dossier au titulaire de l'autorité parentale <li style="text-align: center;">et - Livret de famille à jour (si parents mariés) <li style="text-align: center;">ou - Copie du jugement mentionnant l'exercice de l'autorité parentale et ses modalités (si parents divorcés ou séparés) <li style="text-align: center;">ou - L'acte de communauté de vie + déclaration parentale conjointe + acte de naissance du mineur mentionnant la reconnaissance de l'enfant par le parent détenteur de l'autorité parentale ou la mère en l'absence d'acte de communauté de vie (parents non mariés) <li style="text-align: center;">ou - Copie de la décision de justice autorisant la délégation de l'autorité parentale (autre personne exerçant l'autorité parentale) <li style="text-align: center;">ou - Copie de la décision du conseil de famille ou de la décision de justice autorisant la délégation de l'autorité parentale (mineur sous tutelle)
<input type="checkbox"/> Ayants droits	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie de pièce d'identité des ayants-droits - Justification de la qualité d'ayant droit sous forme d'un acte notarié ou du livret de famille (si celui-ci suffit à justifier la qualité d'ayant-droits) - Certificat de décès du patient s'il n'est pas décédé dans l'établissement
<input type="checkbox"/> Autres tiers demandeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Autorisation écrite du patient et copie d'une pièce d'identité